



<http://fcpe-college-les-pins-castries.webnode.fr>

## 1/ Quelques informations de rentrée

- Mme Salvon, Principale du collège est décédée au mois d'août. Elle avait été remplacée l'année dernière par M. Armand qui restera au collège pour cette année 2017-2018.

**Mme Salvon était très investie dans la vie du collège, avec une écoute bienveillante des élèves. Elle avait su créer une relation constructive et de confiance avec les représentants des parents d'élèves. Le conseil local FCPE du collège Les Pins de Castries souhaite lui rendre hommage et adresse à la famille ses sincères condoléances.**

- Le collège accueille 678 élèves soit 6 élèves seulement de plus par rapport à l'an dernier mais la répartition est très déséquilibrée : 178 élèves en 6<sup>ème</sup> et surtout 183 en 5<sup>ème</sup> avec 3 classes à 31. Le collège est donc **tendu en 6<sup>ème</sup> et en sureffectif pour les 5<sup>èmes</sup>**. La demande d'une division supplémentaire n'a pas pu aboutir en juin 2017. Des heures supplémentaires ont cependant été obtenues et vont permettre de dédoubler certains cours, en particulier en espagnol. L'an prochain, il y aura une demande de création d'une division supplémentaire pour les 4<sup>èmes</sup>. Il n'y a pas de problèmes logistiques majeurs puisque le collège avait 7 divisions pour tous les niveaux il y a quelques années.

**Le conseil local FCPE du collège Les Pins de Castries soutient la demande de création d'une division supplémentaire l'an prochain.**

- **Résultats du brevet : 87,8 % de réussite** ce qui est stable par rapport à l'an dernier malgré les modifications de l'examen (en particulier le livret de compétences). A noter une très forte différence entre les filles (94 %) et les garçons (82 %). Le taux de réussite au collège Les Pins est légèrement au-dessous du taux national qui est de 89 % [1] mais le taux **de mentions** (26,9 % TB, 26,9 % B, 25,4 % AB) est bien **plus élevé** que la moyenne nationale (26,1 % TB, 23,1 % B, 21,2 % AB).
- Tous les collégiens de 3<sup>ème</sup> ont eu une affectation.
- Le pin emblématique à l'entrée du collège a été abattu car il risquait de faire effondrer le mur d'entrée.

## 2/ Aménagements suite à l'incendie du 14 juillet

### 2.1/ Visite de rentrée des aménagements suite à l'incendie

(par Mme Monestier, représentante FCPE au Comité Hygiène & Sécurité et M. Subsol, élu FCPE)

MM. le Préfet, le Président du Conseil Départemental, le Maire de Castries, l'Inspecteur d'Académie ainsi que d'autres représentants du Département, de la Région et de l'Education Nationale étaient présents.

Au bâtiment D d'enseignement principal, les salles aux étages sont inaccessibles mais trois salles de science du rez-de-chaussée ont été entièrement rénovées et pourront être utilisées. La cour de récréation a été rétrécie et un périmètre de sécurité clos a été mis en place autour du bâtiment D en prévision du futur chantier.

La plupart des 11 préfabriqués sont installés sur le terrain de sport. Chacun d'eux accueille raisonnablement une trentaine d'élèves avec vidéo-projection et chauffage. Les haut-parleurs sont connectés et le système informatique est en train d'être mis en place.

Un cheminement enrobé et clôturé permet d'accéder aux préfabriqués. Des aménagements sont à prévoir dans les 2 ou 3 prochaines semaines (en particulier un bloc sanitaire d'"urgence" près des préfabriqués).

Tout a été vérifié d'un point de vue conformité et sécurité.

**Le conseil local FCPE du collège Les Pins de Castries tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées, pendant les vacances scolaires, pour permettre aux collégiens de rentrer dans de bonnes conditions. Un grand merci tout particulièrement à la Direction et au Personnel du Collège, au Conseil Départemental, à la Mairie de Castries et au Rectorat.**

## **2.2/ Conseil d'Administration extraordinaire du collège consacré à l'incendie et à ses conséquences (par MM. Perrey et Subsol, élus FCPE)**

M. le Principal a relaté les événements de l'été. L'incendie est sans doute dû aux travaux du 14 juillet effectués par une entreprise habilitée et autorisée à travailler ce matin-là. C'est l'incendie qui a déclenché les explosions des bouteilles de propane. Aucun blessé n'est à déplorer. A noter que les travaux n'avaient débuté qu'une fois les élèves partis.

La décision de ne pas répartir les élèves dans les collèges environnants mais d'installer des bâtiments provisoires a été prise rapidement. Ceci a impliqué beaucoup de travaux pour que la rentrée se déroule correctement (élagage, clôture, cheminement, électricité...). Les bâtiments ont été excentrés afin de garder une cour de récréation utilisable. Tout a été fait en concertation avec le spécialiste en prévention des pompiers et un bureau de contrôle a validé la sécurité des installations. Des ajustements sont déjà prévus (installation de sanitaires d'« urgence », rehaussement de certaines clôtures et du portail).

La structure du bâtiment D qui a brûlé a été expertisée par un bureau spécialisé ; elle est intacte.

Les travaux de réhabilitation commenceront dès que les expertises d'assurance seront terminées. Il est prévu 6 mois de travaux légers (puisque la structure n'a pas été touchée) afin que tout soit terminé pour la rentrée 2018. Les bâtiments modulaires ont été loués pour l'année scolaire complète. Les travaux bruyants se feront pendant l'absence des élèves.

Les professeurs d'EPS se sont organisés pour que leurs cours puissent se dérouler correctement malgré la condamnation du plateau sportif.

A noter que le parking des professeurs a été aussi condamné.

**Les professeurs demandent donc aux parents de laisser le maximum de places libres autour du collège, en particulier quand ils emmènent leurs enfants le matin.**

**Une évaluation de la situation aura lieu dans quelques semaines. N'hésitez pas à nous faire remonter toute remarque sur les aménagements provisoires !**

## **3/ Un problème récurrent : l'état des toilettes**

**(par M. Subsol, représentant FCPE au Comité Hygiène & Sécurité et élu FCPE)**

Chaque année, les collégiens se plaignent de l'état des toilettes et nombreux sont ceux qui ne veulent pas les utiliser. Il s'agit d'un problème bien connu qui a été abordé lors du Comité Hygiène & Sécurité du collège en avril 2017.

Les toilettes n'avaient volontairement pas été nettoyées en fin de journée volontairement afin que les membres du Comité (direction, infirmière, représentants du personnel administratif et technique, des surveillants, des enseignants, des parents et des collégiens) puissent constater ensemble les problèmes.

- toilettes filles : état général correct. Des poubelles spécifiques (et louées) sont mises en place pour les protections hygiéniques. Pour autant, elles ne sont pas toujours utilisées, ce qui entraîne des bouchons dans les toilettes. La question se pose de maintenir ces poubelles qui reviennent assez chères.

- toilettes garçon : état général nettement moins propre et plus odorant. On a pu observer des oranges projetées aux murs, un plafond constellé de taches diverses ; le matériel est vandalisé : des cuvettes se descellent parce que les collégiens sautent dessus et les toilettes sont souvent bouchées volontairement (par exemple par des cailloux ou du papier toilette tassé).

Le personnel technique nettoie tous les soirs les toilettes ainsi que pendant la journée, en cas d'urgence. Une purge automatique a aussi lieu en fin d'après-midi. Une surveillance renforcée a été mise en place et le papier toilette est distribué avec parcimonie. Pour autant, les problèmes subsistent.

En fait, il s'agit d'un problème qui touche **tous les collèges** comme on peut le lire dans une circulaire [2] du Ministère de l'Education Nationale ainsi que dans une enquête nationale parue cette semaine [3].

Des actions de sensibilisation et de mobilisation des collégiens, des réflexions sur le matériel, ou sur l'organisation peuvent être proposées pour essayer d'améliorer la situation.

**Le conseil local FCPE du collège Les Pins de Castries a prévu cette année 2017-2018 de participer très activement à ces actions et réflexions. En particulier, nous souhaitons faire un état des lieux des initiatives prises dans les collèges de la région.**

**N'hésitez pas à nous faire parvenir tout témoignage, toute suggestion et toute idée (même très originale) qui pourra nous aider à avancer sur ce problème complexe et important.**

#### 4/ Le 13 octobre 2017, vous élirez vos représentants parents d'élèves :

Si vous souhaitez :

- ✓ **être entendu** (la liste FCPE a obtenu 47,3 % des voix des parents d'élèves l'an dernier)
- ✓ **découvrir l'organisation et la vie du collège** (le conseil local édite cette lettre d'informations 2 à 3 fois par an et publie de nombreuses informations sur son site Web)
- ✓ **être représenté au Conseil d'Administration, aux Conseils de classe et dans les différentes Commissions** (3 sièges sur 7 au Conseil d'Administration du collège, participation aux conseils de classe de 20 divisions sur 24)
- ✓ **que la cantine, les locaux, les sanitaires, les transports et les emplois du temps répondent aux besoins des enfants**
- ✓ **défendre les valeurs d'égalité, de laïcité et de gratuité pour le droit à la réussite scolaire pour tous.**



En savoir plus : <http://fcpe-college-les-pins-castris.webnode.fr/>

**Soyez acteur de la scolarité de vos enfants, rejoignez-nous et participez aux réunions du Conseil Local FCPE.**

[1] <http://www.education.gouv.fr/cid118879/resultats-provisaires-au-diplome-national-du-brevet-2017.html>

[2] [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/parcours\\_sante/87/3/Guide\\_sanitaire\\_EPLE\\_738873.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/parcours_sante/87/3/Guide_sanitaire_EPLE_738873.pdf)

[3] <http://www.cnesco.fr/fr/qualite-vie-ecole/architecture-scolaire/>